



Fédération des entreprises

MEDEF NC

L'ESPRIT D'ENTREPRISE,
L'ESPRIT D'AVENIR.



DOSSIER DE PRESSE

**LA FEUILLE DE ROUTE
DU MEDEF-NC**

MANDAT 2020 - 2022

Tel. (+687) 27 35 25 | Fax. (+687) 27 40 37

www.medef.nc | medefnc@medef.nc

6, rue Jean Jaurès | BP 466
98845 Nouméa Cedex | Nouvelle-Calédonie



- Nos missions
- Nos valeurs

LES MISSIONS DU MEDEF-NC

Le MEDEF-NC place au cœur de sa mission la défense de la liberté d'entreprendre et la valorisation de l'entrepreneuriat. Pour cela, il prend des initiatives et est force de propositions pour permettre aux entreprises de bénéficier d'un environnement favorable aux progrès économiques et sociaux, pour une croissance responsable et durable.

Fédérateur, il est un partenaire social, engagé et constructif au plus proche de la réalité du terrain. Il informe, soutient et accompagne ses adhérents tout au long de la vie de l'entreprise.

LES VALEURS DU MEDEF-NC

Engagement :

Par leur investissement bénévole et exemplaire, les membres du MEDEF-NC s'engagent à fédérer, défendre et valoriser l'esprit d'entreprise en servant l'intérêt général dans le respect d'une vision partagée.

Responsabilité :

Les membres du MEDEF-NC s'emploient résolument à promouvoir un entrepreneuriat soucieux de sa rentabilité mais aussi de son impact sociétal et environnemental.

Indépendance :

Les membres du MEDEF-NC revendiquent l'apolitisme, cultivent l'indépendance pour défendre les valeurs de l'entreprise et avancer dans un esprit non partisan et ouvert à tous.

Ambition :

Les membres du MEDEF-NC imaginent l'entreprise de demain et les moyens de relever de nouveaux défis pour agir sans subir.



1 – NOS AMBITIONS

- Nos objectifs de court terme sur les grands dossiers
- Nos objectifs de moyen et long terme pour l'économie du Territoire

1 - NOS OBJECTIFS COURT TERME

Ils visent à répondre aux préoccupations du moment dans les entreprises, à relancer notre économie sur le court terme et à formuler des propositions sur la « solvabilité » de nos dépenses sociales et publiques.

■ LA RELANCE AU PLUS TOT

Les membres du Comité Directeur conviennent de la nécessité d'être force de propositions et acteurs de la relance et souhaite en particulier traiter des problématiques suivantes (non exhaustive, le GP Relance devant faire ses propres propositions) :

- Faire un focus particulier sur la commande publique en déterminant les grands travaux, dans l'objectif de cibler les financements et démarrer les études rapidement (assainissement, voirie, énergies renouvelables, etc.)
- Lever les freins à l'investissement privé via la création d'une cellule *ad hoc* au niveau du gouvernement, avec des circuits de décisions courts et pragmatiques.
- Dans le cadre d'une loi d'urgence économique, accélérer la simplification administrative pour que tous les investissements programmés des entreprises et des collectivités démarrent dans les meilleurs délais (défiscalisation, etc.)
- Favoriser les outils fiscaux ayant trait à la rénovation des logements sociaux (rehausser les seuils), privés et du secteur hôtelier.
- Mener une réflexion sur les leviers de relance sur la consommation intérieure.
- Identifier les missions de l'Autorité de la concurrence qui peuvent constituer des freins au développement économique.
- Prendre en compte les éléments de relances sectoriels proposés par les syndicats professionnels

■ LA POLITIQUE MINIERE

La Nouvelle-Calédonie reste un acteur mineur dans un marché du nickel totalement dominé par la Chine et les pays low-cost. Ce marché imprévisible connaît depuis 15 ans de profondes mutations et la Nouvelle-Calédonie n'est pas en capacité d'influer sur son évolution.





Dans ce contexte, la priorité doit être de donner aux entreprises calédoniennes les moyens de baisser leurs coûts de revient, de s'adapter aux aléas du marché, d'être agile.

Il faut pour cela avoir des débouchés diversifiés qui permettent une gestion optimisée de la ressource et des moyens de production.

La diversité des modèles et des débouchés doit être analysée comme une force pour la Nouvelle-Calédonie. Elle est en tout cas un facteur évident de division des risques.

Le MEDEF-NC souhaite que le débat politique n'occulte pas les nécessités économiques réelles et que les décisions soient effectuées en tenant compte des contraintes et enjeux du présent qui conditionnent l'avenir de milliers de calédoniens.

■ LA FISCALITE

Partant du constat actuel où la fiscalité directe et indirecte font payer un lourd tribut à la compétitivité et à la productivité des entreprises, le MEDEF-NC travaillera en permanence à trouver des solutions qui diminueront cette charge actuellement au plus haut niveau mondial.

Il convient ainsi de viser la simplification de notre fiscalité en remettant en adéquation le financeur et le bénéficiaire.

Nous veillerons également à favoriser des assiettes larges pour permettre des taux plus faibles et ce sur les différents types d'impôts :

- La TGC et autres taxes pesant sur la consommation
- La fiscalité sur le capital
- La fiscalité des revenus
- Les taxes comportementales

Il est aussi important d'instaurer un pacte de stabilité fiscale pour rassurer et attirer les investisseurs.

■ L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

L'attractivité du Territoire vise à préserver nos entreprises et nos emplois ainsi qu'à permettre d'inciter à l'investissement en Nouvelle-Calédonie.

C'est aussi d'attirer des talents et des ménages à fort pouvoir d'achat dans un objectif de développement de la Nouvelle-Calédonie, en orientant sur nos filières d'aujourd'hui et de demain.

C'est enfin d'inciter à faire rester l'argent sur le Territoire (ou à le faire revenir) par une fiscalité des successions adaptée et par un cadre réglementaire favorisant la déclaration des revenus extraterritoriaux des calédoniens en Nouvelle-Calédonie.



■ LA COMPÉTITIVITE DES ENTREPRISES

➔ Compétitivité de l'entreprise et organisation en matière sociale :

Améliorer le dialogue social ou maintenir de bonnes relations sociales est une nécessité. Il nous faut relever entre partenaires sociaux les défis à venir, par temps de crise, comme par temps de prospérité, en engageant des réformes structurelles pour améliorer la productivité des entreprises parmi lesquelles :

- Faire aboutir les travaux engagés de longues dates :
 - IRP
 - Absentéisme
 - Flexibilité et annualisation du temps de travail
 - Revisiter le dispositif de l'intéressement
 - Moderniser nos conventions collectives et l'AIT
- Se doter de nouveaux outils, tels que le Télétravail

➔ Compétitivité par l'amélioration des compétences :

L'objectif est de doter les salariés et futurs salariés des compétences dont les entreprises ont besoin pour se développer et pour améliorer leur productivité.

Des problématiques plus spécifiques existent par ailleurs :

- Développer les compétences pour un meilleur encadrement intermédiaire
- S'ouvrir le champ des possibles notamment en matière de formation interne, de formateurs externes « non agréés », etc.
- Faciliter l'accès au e-learning pour les individus et le « calédoniser » si nécessaire
- Améliorer le parcours école/entreprise en favorisant l'alternance
- Créer une école du BTP

Par ailleurs, s'agissant de l'emploi local, recenser les métiers en forte tension en l'absence de compétence disponible et ouvrir sur ces métiers.

➔ Compétitivité en termes de charges qui pèsent sur le travail :

A corréliser avec le GP Fiscalité et le GP Financement de la protection sociale

➔ Compétitivité dans les maillages entre les acteurs : la politique filière :

La compétitivité de nos entreprises et du Territoire passe par la mise en œuvre d'une politique de filière entre les acteurs :

- Il faut inciter à plus de création de valeurs en Nouvelle-Calédonie en appliquant une stratégie économique concertée par filière (agro-alimentaire, énergie, santé, etc.), ambitieuse et pragmatique,
- Encourager les filières de demain : numérisation de l'économie, « Silver économie », biotechnologies, éco-tourisme, énergies renouvelables, etc.
- Réexaminer les zones franches autour de véritable stratégie de filières



➔ **Simplification réglementaire ou administrative :**

La simplification est assurément un vecteur de compétitivité pour nos entreprises mais aussi pour la Nouvelle-Calédonie.

A l'aune de la fin des Accords de Nouméa, il convient de régler la problématique de la répartition des compétences dans un certain nombre de domaines, entre la Nouvelle-Calédonie et les provinces dans un triple objectif :

- Faciliter le développement économique (pour exemple la politique touristique)
- Favoriser un accès au service public équitable et lisible (pour exemple les services de l'emploi)
- Viser la réduction de la dépense publique (pour exemple, 3 administrations de l'environnement, etc.)

■ **LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIES CALEDONIENS**

Le sujet de la protection sociale des salariés et de la dépense sociale reste un sujet important pour plusieurs raisons :

- Les dépenses sociales ne cessent d'augmenter et leur financement n'est pas stabilisé
- Des réformes structurelles sont nécessaires pour viser la stabilité ou la baisse de ces dépenses (RUAMM, retraite, RHPA), mais aussi pour moderniser nos régimes (accidents du travail)
- Les cotisations qui pèsent sur la compétitivité des entreprises doivent être stabilisées et idéalement diminuées au regard du risque couvert (certains risques ne devraient pas être à la charge des entreprises, en particulier les prestations familiales, les longues maladies, etc.)
- Les arrêts de travail maladie restent un problème récurrent en Nouvelle-Calédonie.

Le sujet de la dématérialisation, de la e-santé et globalement du Système d'Information de la CAFAT, doit également être traité pour pérenniser l'outil et le rendre plus efficient.

Au regard de ces problématiques :

Refonder le RUAMM, en travaillant sur la base des orientations DO KAMO, en fixant un objectif annuel d'évolution des dépenses de santé, en luttant contre les arrêts de travail de complaisance, en travaillant sur la dépense hospitalière.

Poursuivre la Réforme Retraite.

Réformer le régime des accidents du travail en personnalisant les taux d'accident de travail en fonction des performances de chaque entreprise.

Le handicap et la dépendance : le régime handicap et dépendance est un régime qui n'est pas piloté et dont les dépenses ne cessent de croître (dépenses multipliées par 4 en 10 ans : 8,3 milliards XPF en 2019).

Trouver le juste financement de la protection sociale, en analysant ce qui relève de l'impôt pour la solidarité et ce qui relève de l'entreprise en tant qu'employeur.





► NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

→ La responsabilité sociétale et environnementale

Chaque entreprise mène déjà des actions RSE. Mais la compréhension du sujet et le niveau de formalisation de la démarche varient, ainsi que les moyens pour mettre en place une telle démarche. On reste souvent sur des actions éparées, alors qu'il conviendrait d'adopter une démarche globale, cohérente et en lien avec le cœur de métier de l'entreprise, pour renforcer la performance globale de l'entreprise et garantir sa pérennité à court, moyen et long terme.

Dans ce contexte, le MEDEF-NC peut agir pour donner du sens à la démarche RSE, aider les entreprises à effectuer leur propre diagnostic, à clarifier leurs objectifs, et inciter les pouvoirs publics à aider les entreprises qui s'engagent dans ce sens.

Axes de travail :

- Promouvoir la RSE (responsabilité sociale, sociétale et environnementale) via les politiques publiques et le soutien aux initiatives volontaires du privé
- Organiser une consultation large sur ce thème (Journées de la RSE) et définir une stratégie RSE pour la Nouvelle-Calédonie pour les 5 ans à venir, en lien avec les partenaires sociaux (les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU peuvent être un outil dans la définition du cap, de l'ambition de la stratégie RSE localement).
- Valoriser les pratiques exemplaires en les diffusant largement
- Construire une base documentaire accessible pour encourager la diffusion d'une culture favorable à la RSE (site web MEDEF.nc, outils de communication en direction des adhérents)
- Valoriser plus largement le rôle de l'entreprise comme élément incontournable de la cohésion sociale en Nouvelle-Calédonie et acteur clé du changement

► POURSUIVRE NOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Poursuivre notre accompagnement sur la digitalisation des entreprises, par exemple :

- DIGINOVA, qui se tiendra les 28 et 29 octobre 2020 à l'UNC.
- Être facilitateur dans le regroupement des structures existantes, autour de DIGINOVA et de la French Tech
- Petits-déjeuners mensuels du MEDEF-NC de décryptage numérique pour nos adhérents avec des intervenants professionnels de la filière.



2 - LES OBJECTIFS MOYEN ET LONG TERME

Déterminer notre vision stratégique en matière de développement économique et décliner le modèle économique et social qui permet de la mettre en œuvre.

La stratégie sera construite sur la base d'une projection future à horizon 10 ans :

Thématiques :

- Transition énergétique pour viser l'autosuffisance mais aussi pour en faire une filière de développement (décarboner l'économie, etc.)
- Nickel
- Transition numérique
- Nouvelles filières d'avenir et d'innovation
- Agriculture
- Biodiversité
- Avantages comparatifs et attractivité du territoire
- Economie circulaire
- Circuits courts
- Etc.



2 – NOTRE MOUVEMENT

- Notre gouvernance
- L'animation des Mandats et des Commissions
- Nos travaux en inter patronale
- Notre offre de services aux adhérents

1 - NOTRE GOUVERNANCE

Le MEDEF-NC est une structure transversale, ouverte et démocratique construite sur la base d'une représentation équivalente des différents secteurs d'activité. Néanmoins, certaines problématiques existent telles que la répartition dans les sections du MEDEF-NC, les entreprises pouvant être admises au MEDEF-NC, la place des syndicats professionnels dans nos instances, etc.

L'expérience passée, montre aussi la nécessité de clarifier le processus électoral, très peu détaillé dans nos statuts.

Actions envisagées :

Dans l'objectif d'assurer une gouvernance de notre structure plus participative et plus transparente, les membres du Comité Directeur proposeront une réforme de nos statuts devant aboutir sous un an. Seront traités dans ce cadre :

- La gouvernance et les instances du MEDEF-NC
- La place des syndicats professionnels au sein du MEDEF-NC
- Le processus électoral
- La répartition dans les sections du MEDEF-NC des entreprises adhérentes
- Les cotisations
- Les entreprises pouvant être admises au sein du MEDEF-NC

2 - L'ANIMATION DES MANDAT ET DES COMMISSIONS

L'un des rôles majeurs du MEDEF-NC s'inscrit dans le paritarisme. Son rôle est essentiel pour mener des réformes adaptées à notre système économique actuel, tout en préservant les générations futures et en garantissant la bonne gestion des charges pesant sur les entreprises. Si le paritarisme est important, il ne doit pas néanmoins masquer l'enjeu des autres sujets.

Le contexte institutionnel incertain et une économie extrêmement dégradée exigent de mettre la pérennité des entreprises et les emplois du secteur privé, au centre des préoccupations de nos responsables politiques, en leur garantissant un environnement stable et la visibilité propices à la croissance et à l'investissement.



Dès lors, les membres du Comité Directeur souhaitent mettre un accent particulier sur l'animation des mandats. Pour éviter que nos mandataires se sentent isolés ou insuffisamment informés, les membres du Comité Directeur proposent :

- De réunir semestriellement les mandataires dans leur Commission Respective et une fois par an, ensemble
- D'inciter nos mandataires à participer aux Groupes de propositions mis en place dans le cadre de la présente feuille de route,
- De construire ensemble les positions et la « doctrine » du MEDEF-NC et les éléments de langage associés
- D'organiser un dispositif, via le site Internet ou via Teams pour avoir un retour plus régulier de nos mandataires sur les différents mandats qu'ils exercent.
- De renforcer la synergie entre les adhérents, les mandataires du MEDEF-NC, les Présidents des Commissions et les permanents en charge des différents dossiers.

Les membres du Comité Directeur souhaitent, par ailleurs, réfléchir à la présence de la Fédération des Fonctionnaires aux mandats liés au secteur privé. Ainsi pour mémoire, il existe deux représentativités, celle au niveau de la Nouvelle-Calédonie qui l'intègre, soit un total de 7 syndicats et celle au niveau interprofessionnel du secteur privé qui ne l'intègre pas, soit un total de 6 syndicats. Pour exemple, le Conseil du Dialogue Social devrait, de notre point de vue, reposer sur une représentativité interprofessionnelle et non territoriale comme aujourd'hui.

Une action en ce sens doit donc être menée pour rétablir les bons équilibres

Enfin, il est important que, mandataire ou non, l'ensemble des adhérents puisse échanger et participer aux réflexions stratégiques du MEDEF-NC.

Aussi, les Groupes de propositions doivent être ouverts à l'ensemble des adhérents qui souhaitent y participer.

3 - LE MEDEF-NC DANS SON ENVIRONNEMENT LOCAL, REGIONAL, NATIONAL ET EUROPEEN

➔ AU NIVEAU LOCAL

Le MEDEF-NC entend renforcer sa présence et son influence, et favoriser les partenariats utiles à une meilleure prise en compte de nos propositions.

NOS TRAVAUX EN INTERPATRONALE :

Partant du principe que l'on est plus fort en parlant d'une seule voix et que la multiplicité des sujets impose une mutualisation des moyens, le MEDEF-NC œuvrera pour un rapprochement en inter patronale sur les dossiers stratégiques.

Outre le projet Long TERME (voir le point 2 du 1. Nos ambitions), le Comité Directeur envisage de traiter en interpatronale les thématiques suivantes : RSE, Protection sociale, fiscalité, relations sociales et emploi formation, la relance économique et la simplification administrative.



REPRESENTATIVITE PATRONALE :

Parallèlement, un travail est entrepris pour trouver une position commune visant à la rédaction de dispositions législatives et réglementaires sur la représentativité patronale.

► **Nos travaux avec les autres structures locales travaillant pour les entreprises**

Nous visons la complémentarité avec des structures existantes pour éviter les doublons, les travaux inutiles et viser la performance. Ainsi, il nous faut œuvrer dans notre environnement avec les chambres consulaires, les clusters, les associations comme Initiative NC, l'ADIE, etc.

→ **AU NIVEAU REGIONAL**

Diplomatie économique (Fidji, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.)

À noter que pour ce qui a trait aux relations régionales et à la diplomatie économique, les membres du Comité Directeur proposent de constituer un pool d'adhérents intéressés à ces questions.

→ **LIEN AVEC LE MEDEF POLYNESIE**

Poursuivre les liens avec le MEDEF Polynésie, notamment en vue de renforcer nos dossiers communs que sont la défiscalisation, les aides européennes et le digital

→ **AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPEEN**

FEDOM :

La FEDOM est notre relais national mais aussi européen, pour tous les sujets ayant trait à l'aide fiscale à l'investissement outre-mer (la défiscalisation nationale) et à la place des PTOM en Europe.

MEDEF NATIONAL :

Nos relations avec le MEDEF National s'articulent autour des Comités outre-mer et de visites à l'occasion de nos déplacements où nous pouvons aborder avec eux des travaux qui peuvent intéresser la NC. C'est aussi par le MEDEF National que nous pourrions avoir un lien avec un permanent à temps partagé à Bruxelles.



4 - LE SERVICE AUX ADHERENTS & LE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT :

Informer, accompagner et cultiver le lien entre entrepreneurs telles sont les missions du service aux adhérents qui est un pilier du MEDEF-NC. Les membres du Comité Directeur en refont une de ses priorités, en le remettant au cœur de ses préoccupations.

S'agissant de services collectifs aux adhérents, nous proposons :

- Un accueil privilégié avec les nouveaux adhérents autour de petits-déjeuners une fois par trimestre. Ce sont des temps d'échanges qui permettent de se familiariser avec la structure du MEDEF-NC, son fonctionnement, ses outils et de commencer à tisser des liens avec les autres adhérents.
- 3 jeudis par mois, des petits-déjeuners thématiques sont proposés et animés PAR nos adhérents POUR nos adhérents.
- 1 jeudi par mois, des rencontres en after-work sont organisées autour de thématiques permettant de faire le lien entre les nouveaux entrepreneurs et les plus expérimentés afin d'échanger sur des pratiques ou la mise en place de projets.
- Une tournée en brousse et sur les îles au minima 2 fois par an, pour rencontrer nos adhérents, et mise en place de visioconférence pour participer aux évènements sans se déplacer à Nouméa.
- L'instauration d'une communication spécifique pour les évènements, une information régulière des actions du MEDEF-NC par l'envoi de newsletters mensuelles, l'envoi de mails sur des sujets d'actualité, des mises à jour régulières sur nos réseaux sociaux, développement d'outils sur notre site Internet pour accompagner nos adhérents au quotidien.

S'agissant de services individuels aux entreprises :

- Consultation individualisée par les permanents du MEDEF-NC (relation sociale, formation, emploi, fiscalité, réglementation économique, etc.).
- Accompagnement en matière de conflits sociaux.
- Tiers de confiance / médiation du crédit.

S'agissant du soutien à l'entrepreneuriat :

- Le MEDEF-NC contribue à la création d'entreprises et à la dynamisation du tissu entrepreneurial (notamment au travers des évènements "J'entreprends", des parrainages, des programmes pour développer l'entrepreneuriat, d'échanges avec les futurs actifs encore scolarisés du Territoire, université, etc.).



Fédération des entreprises
MEDEF NC
L'ESPRIT D'ENTREPRISE,
L'ESPRIT D'AVENIR.